

Monter un projet archéologie en secondaire

1) Définir ses besoins :

1/ Pour appuyer son cours avec une expérience de terrain (démarche scientifique, découverte de la source historique, approche du patrimoine antique, médiéval, les métiers...) grâce aux ateliers pédagogiques proposés par Cap Archéo à Pessac ou en itinérance. Pour ce type de visite une préparation l'année scolaire précédente n'est pas indispensable. La décision peut être prise en cours d'année scolaire.

- ✓ contacter Cap Archéo pour connaître les disponibilités.
- ✓ Attention : Nos partenaires institutionnels ne financent pas ce type de sorties pour le secondaire.

2/ Pour monter un projet sur l'année scolaire impliquant d'autres activités pédagogiques, sorties, en partenariat avec d'autres enseignants.

Ces projets doivent être préparés l'année scolaire précédente et peuvent faire l'objet de subventions.

- ✓ Cap Archéo vous accompagne pour définir le calendrier des activités, leur contenu pédagogique, fixer le budget, faire vos demandes de financements...
- ✓ Merci de nous contacter à partir du mois d'avril !

2) Constituer une équipe

L'archéologie offre de nombreuses possibilités de croisement entre disciplines (consultez les liens vers les programmes sur notre site)

Les projets transdisciplinaires sont valorisés. Quelques exemples d'associations :

- Histoire / Arts plastiques
- Technologie / Latin / Histoire
- Sciences Physique / Latin / SVT

Dans le cadre des EPI, l'archéologie s'intègre à plusieurs thèmes de travail, tels que

- Sciences et société
- Culture et création artistique
- Monde économique et professionnel
- Langues et cultures de l'Antiquité.

3) Choisir un dispositif

Quel type de projet j'envisage ? Combien de temps je suis prêt à lui consacrer ?

- ✓ PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) – La DAAC fournit une offre de parcours artistiques et scientifiques disponible sur le site de la DAAC <http://www.ac-bordeaux.fr/cid130252/actions-academiques-2018-19.html>
- ✓ Cap Archéo vous propose l'action « Regards sur l'archéologie » dans l'onglet « DECOUVRIR »
http://cache.media.education.gouv.fr/file/transversales/45/0/Transversale_7-def_949450.pdf
- ✓ Atelier artistique ou scientifique. Les ateliers font partie des activités facultatives. A côté des enseignements, ils représentent des espaces d'innovation pédagogique et d'engagement artistique ou scientifique. Ils permettent de diversifier les modes de rencontre avec les arts ou la science.
- ✓ Accompagnement éducatif, école ouverte...

4) Définir les activités pédagogiques

L'équipe de Cap Archéo est là pour vous conseiller et vous faire des propositions d'activités, vous fournir des ressources.

Contactez nous !

5) Point administratif et financier

- Rencontrer le chef d'établissement.
- Rencontrer le gestionnaire.
- Définir la participation possible de l'établissement.
- Eventuellement présenter le projet en Conseil Pédagogique.

- Le projet doit être budgétisé, voté par le Conseil d'administration en fin d'année scolaire.
Attention: aucun projet n'est aujourd'hui totalement financé par nos partenaires institutionnels, une participation des établissements est nécessaire.

Tout projet doit être inscrit sur l'application Perceval par le chef d'établissement.

7) Calendrier des démarches

- mars-avril - constitution de l'équipe et des grandes lignes pédagogiques du projet
- **mai-juin – rencontre avec Cap Archéo : montage pédagogique et financier du projet.**
- mai-juin – préinscriptions pour les PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) sur le site de de la DAAC.
- juin-juillet- vote en conseil d'administration.
- mai-juin-juillet – dépôt des demandes de financement auprès des conseils départementaux pour les collèges et du conseil régional pour les lycées.
- juillet – septembre - Inscription par le chef d'établissement sur l'application Perceval.
- juin-juillet - dépôt des demandes de financement DRAC par Cap Archéo.
- octobre – résultats des appels à projets : réponse de la DAAC, de la DRAC et du Conseil Départemental.

6) Prévoir un temps de restitution et de suivi

Dans cadre de projets annuels, un temps fort consacré à la restitution est souhaitable :
exposition, site internet, livres, affiches, production numérique...

- ✓ Cap Archéo peut vous aider à communiquer sur votre projet.

Tous les projets qui font aujourd'hui l'objet de financements ont pour obligation de remplir un bilan des activités en fin d'année scolaire.

- ✓ Cap Archéo assure ce suivi pour ses partenaires DRAC et Rectorat.

Lexique :

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles (ministère de la culture).

DAAC : Délégation académique à l'action artistique et culturelle.

PAC : projet artistique ou culturel

Contacts :

Myriam Pineau, m.pineau@cap-sciences.net

Brigitte Pasquet, brigitte.pasquet@ac-bordeaux.fr